

# Arcelor-Mittal soutient la création de 500 emplois

Depuis février 2007, une mission spéciale du groupe industriel mondial est chargée de la redynamisation du bassin d'emploi de la vallée de la Meuse en y aidant le développement d'activités économiques et la création d'emplois. Premier bilan.

**E**n France à la demande de l'Etat, le groupe Arcelor-Mittal s'est engagé à accompagner, notamment par un dispositif financier spécifique, la création d'au moins 2 000 emplois dans six bassins rencontrant de graves difficultés de développement dont celui de la vallée de la Meuse. Ce dernier couvre le département des Ardennes excepté l'arrondissement de Rethel. Arcelor-Mittal a confié au groupe BPI (Bernard Paoli International) spécialisé dans le développement économique des territoires, la mission « de revitalisation du bassin d'emploi de la vallée de la Meuse ». Il s'agit d'y soutenir la création de 500 emplois en CDI temps plein ou équivalent avant la fin de 2008.

*“Nous identifions d'abord les projets de création, d'implantation et de développement d'entreprises du secteur marchand sur le bassin considéré, explique Héléne François de BPI et responsable de la mission Arcelor-Mittal. Nous nous sommes adressés d'abord aux entreprises*



*de plus de 10 salariés”.*

Après un diagnostic de chaque projet de création d'entreprises ou d'activités économiques, BPI qui a instruit les dossiers les présente mensuellement à un comité d'engagement (Préfète, TPG, DDTFP, Drire, etc.) « qui statue sur les modalités de l'aide attribuée aux entreprises ». Un comité de suivi (collectivités locales, chambres consulaires, syndicats, etc.) guide de surcroît les efforts de la mission Arcelor-Mittal dans les Ardennes.

## 7 projets totalisant 135 emplois

L'aide financière qu'apporte Arcelor-Mittal prend la forme de prêts à moyen terme (de 5 à 7 ans) à taux bonifié

(3,75%) et sans exigence de garanties de la part des entreprises aidées. Cette aide varie de 3 000 à 7 000 euros par emploi créé.

Le premier bilan de la Mission Arcelor-Mittal dans les Ardennes (établi le 18 juillet 2007) fait état de 101 projets de développement identifiés qui pourraient créer 1 000 emplois dont 400 dans l'industrie. Sept de ces projets créateurs de 135 emplois ont été validés par le comité d'engagement. Treize nouveaux projets (pour 102 emplois) devraient être prochainement validés. La mission Arcelor-Mittal dans les Ardennes doit à présent prendre contact avec les entreprises de moins de 10 salariés afin de recenser leurs projets de développement et se lancer dans une prospection d'entreprises exogènes qui pourraient s'installer dans les Ardennes (secteurs de la logistique, des centres d'appels, de l'économie du tourisme et de l'agroalimentaire).

**Mission Arcelor-Mittal, 1 bis rue de l'Eglise, 08000 Charleville-Mézières - 03 24 52 68 27.**

### Un instantané de l'économie ardennaise

La CCI des Ardennes publie son bilan annuel de l'économie départementale dans une plaquette de dix pages intitulée « les chiffres clés de l'économie ». Elle est éditée à 15 000 exemplaires et distribuée gratuitement. Elle prend en compte les bilans 2006 du département qui couvre 5 246 km<sup>2</sup> où vivent 286 761 habitants (soit 21,4% de la population de Champagne-Ardenne).

Quelques statistiques marquant l'année 2006 dans les Ardennes :

- 999 entreprises y ont été créées
- le département recense 99 625 emplois occupés (dont 90,6% par des salariés)
- le commerce extérieur du département totalise 1,85 M euros et ses importations 1,23 M euros
- l'enseignement supérieur ardennais compte 1 161 étudiants et les centres d'apprentissage 1 610 apprentis
- la fonderie de Peugeot Citroën Automobile à Villers-Semeuse est le principal employeur privé avec 2 465 salariés.

